

*Vérificateur général—Loi*

Les sommes que le gouvernement actuel a gaspillées et l'accroissement de la masse monétaire qu'il a créée sont absolument aberrants. Tout contribuable qui pourrait être à l'écoute ou qui lira mes propos en sera abasourdi, car l'emprunt de 14 milliards qu'on vient d'autoriser récemment pour répondre aux besoins monétaires courants du gouvernement, équivaut à la somme totale de tous les impôts sur le revenu des particuliers payés au Canada en 1978. En 1978, 14 millions de contribuables canadiens ont rempli des déclarations d'impôt. En comptant ceux qui avaient subi des pertes ou qui n'étaient pas imposables, chaque personne a payé en moyenne \$1,000 en impôt sur le revenu, ce qui donne un montal global de 14.2 milliards. Cette année, le gouvernement a demandé au Parlement le pouvoir d'emprunter 14 milliards pour couvrir ses dépenses excédentaires de l'année. Cette politique que l'on a suivie continuellement a eu pour conséquence d'aggraver la situation économique et provoquer l'inflation que nous connaissons; nous en sommes au point où la dette totale du Canada a atteint—un montant qu'on ne connaît probablement pas, précisément—mais certainement plus de 100 milliards de dollars, maintenant.

Étant donné les taux que le gouvernement doit payer, comme tout le monde d'ailleurs, les prévisions budgétaires pour l'exercice 1981-1982 prévoient un poste de plus de 12 milliards de dollars pour l'intérêt sur la dette en souffrance. Ce chiffre est presque équivalent à la totalité des impôts sur le revenu des particuliers versés par les contribuables en 1978. Comme il figure dans les prévisions budgétaires, ce chiffre ne tient pas compte des intérêts versés ou dus par toutes les sociétés de la Couronne. A moins d'être devin, ce montant est impossible à connaître. Cependant, les deux sommes totaliseraient sans doute environ 14 milliards de dollars. La comparaison est donc facile à faire.

Il est entendu que nos cadres supérieurs, fortement rémunérés, les employés du Parlement, les fonctionnaires et ainsi de suite, ont besoin de cet argent; mais l'homme de la rue, le Canadien moyen, a également besoin d'augmentations de salaire. C'est pourquoi nous connaissons tant de conflits ouvriers et que nous organisons des conférences sur la question des pensions, pour nous apercevoir que les gens n'ont pas les moyens de faire face au coût de la vie et de subvenir à leurs besoins courants.

Nous avons tenu un débat, il y a quelque temps, sur le traitement touché par un certain ministre d'en face, qui avait pris sa retraite en retournant chez lui à Vancouver et qui, grâce à l'indexation des pensions, toucherait une retraite énorme s'il vivait jusqu'à 75 ans, en tant qu'ancien ministre de la Couronne. D'après les prévisions établies à l'époque—c'était il y a quelques années—nous avons découvert que ce ministre à la retraite aurait besoin de tout cet argent car il devrait payer près de \$60,000 pour s'acheter une Ford ou \$7 pour acheter son pain l'année où il aurait 75 ans. S'il voulait faire réparer sa plomberie et s'il devait faire venir le plombier chez lui, cela lui coûterait \$250 simplement pour faire réparer l'évacuation de l'évier de la cuisine.

Quelques années ont passé depuis lors, et qui aurait cru il y a quelques années que nous verrions la Volkswagen à \$10,000? Je pense même qu'elle coûte probablement beaucoup plus cher que cela—mais en ce moment, c'est le minimum, une Volks-

wagen à \$10,000. Pour avoir une Mercedes-Benz, il faudrait mettre environ \$55,000.

**M. Kempling:** Si vous n'avez pas les moyens de payer, ne demandez pas le prix.

**M. Clarke:** La Rolls Royce à \$100,000 est déjà loin. Nous allons bientôt payer le pain \$1 la michette. Avec le tarif que les plombiers et les autres ouvriers doivent demander ces jours-ci, je suppose que bientôt il faudra payer \$250 la visite du plombier.

Je sais que nous nous sommes entendus pour limiter dans une certaine mesure la discussion de ce bill, et il n'est pas nécessaire de retarder la Chambre plus longtemps. Cependant il est absolument indispensable, lorsque nous discutons de bills simples comme celui-ci, comportant deux articles qui ont un lourd impact sur quelques Canadiens, de réfléchir et de regarder un peu au-delà de ces deux articles; nous devons nous demander pourquoi il faut un petit bill simple comme celui-ci pour fixer les traitements des fonctionnaires du Parlement. Voilà pourquoi, à mon avis, toute notre structure monétaire est en péril à cause des politiques suivies par le gouvernement d'en face depuis au moins 13 ans, et peut-être plus. Si nous le disons assez souvent, ici et à l'extérieur de la Chambre, nous finirons j'espère par convaincre le gouvernement que ses politiques sont absolument désastreuses et qu'elles risquent de conduire à la ruine les régimes de pension, le système monétaire et probablement la trame même de notre société. Nous tenons absolument à ce que les gouvernements apprennent à connaître les conséquences de leurs actes avant qu'il ne soit vraiment trop tard.

**M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots au nom du Nouveau parti démocratique. En ma qualité de critique du Conseil du Trésor pour mon parti et de membre du comité des comptes publics, j'ai souvent l'occasion de traiter directement avec le vérificateur général et, à plusieurs occasions, depuis le début de la présente législature, j'ai été en contact avec son cabinet. Je tiens à profiter de l'occasion, avant d'aborder le bill C-64 proprement dit, pour remercier M. Kenneth Dye, le nouveau vérificateur général qui, en sa qualité de fonctionnaire du Parlement va veiller sur les cordons de la bourse, sur les dépenses autorisées par le Parlement, sur les demandes du gouvernement et sur les dépenses qui s'ensuivront. Il joue un rôle important dans notre société puisqu'il veille sur l'argent des contribuables.

Je tiens à dire que nous sommes favorables à l'adoption rapide du bill qui permettra au vérificateur général de passer d'un statut comparable à celui de juge en chef de la Cour fédérale à celui de juge puîné de la Cour suprême du Canada. Comme le député me l'a indiqué il y a un instant, le traitement du vérificateur général du Canada avoisinera \$80,000 à \$90,000 par an. J'avoue qu'il s'agit là d'un traitement élevé, mais le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) m'a assuré que nous discuterions de la question des traitements élevés lorsque nous passerons en revue les indemnités des députés, ce qui devrait se faire prochainement. Aussi n'aborde-je pas cette question maintenant.

● (1240)

Un tel traitement reflète l'importance du poste de vérificateur général du Canada. Je suis certain que M. Kenneth Dye, comme son prédécesseur, M. J. J. Macdonell, aurait pu obtenir